



## Décompte annuel points retraite

Par **Bellahcene**, le **17/06/2011** à **16:46**

Bonjour,

entre 1995 et 2003, j'ai travaillé chez Drive France (Mac Donald's), puis-je recevoir mes décomptes de points encore aujourd'hui.

Sont-ils tenus de me les envoyer par courrier m<sup>^</sup>eme aujourd'hui?

Par **Cornil**, le **23/06/2011** à **01:02**

Bonsoir Bellahcene

Ce n'est pas à l'employeur ancien de t'envoyer ton décompte de points de retraite (je suppose, puisque tu parles de points, qu'il s'agit des retraites complémentaires ARRCO), mais aux caisses de retraite complémentaire concernées.

Le site <http://www.agirc-arrco.fr/> te permet, avec ton numéro sécu, d'interroger sur la caisse qui gère actuellement tes points et de la contacter pour obtenir ton décompte.

Bon courage et bonne chance.